

(ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE)

FR50 : LE CONDITIONNEL

Le conditionnel est une marque du futur de l'indicatif avec le R + les terminaisons de l'imparfait.

Le conditionnel est considéré comme un **mode personnel** utilisé pour exprimer **un souhait, une hypothèse ou un fait soumis à une condition**. C'est un temps qui exprime le futur dans le passé.

Exemple : Il y a un an, j'étais sûre que je visiterais NY.

Le conditionnel passé = conditionnel présent + participe passé.

Les valeurs du conditionnel :

Valeurs du conditionnel présent	Valeurs du conditionnel passé
Un souhait	Un fait soumis à condition qui n'a pu se réaliser
La politesse	Une hypothèse, une éventualité.
Un conseil	
Un fait soumis à condition	
Une hypothèse, une éventualité	
Un futur dans le passé.	